Rapport de la commission « Violences, Harcèlements et Prévention »

La prévention est et sera toujours notre priorité !

Comme la saison dernière, une intervention auprès des C.F.E.B du Pas de Calais *(Formation Continue et Initiale)* a été faite pour sensibiliser nos professeurs sur l'usage de certaines méthodes d'entraînements « musclées » où la brutalité et l'humiliation sont de mises.

Leur faire prendre conscience, que l'on peut obtenir de très bons résultats sans passer par la case destruction de l'humain, est possible !

Oui nous sommes un art martial !

Oui le judo est un sport de combat !

Nous sommes d'accord sur le fait que pour y arriver : il faut bosser dur, il faut du travail, aller au bout du bout.

Lors des rencontres ou manifestations organisées par le 62 , soyons vigilants, et ne laissons pas la brutalité s'inviter sur les tatamis !

Nous avons un Code Moral à défendre !

La F.F.J.D.A a mis en place un point écoute « Prévenir les dérives » où l'on peut effectuer un signalement sur le harcèlement, les violences physiques, sexuelles et ou morales. C'est une initiative souhaitée, attendue et approuvée par tous. Mais attention aux dérives !

La commission « Violences, harcèlements et Prévention »

Michèle Masquelein
Secrétaire Générale du Comité Judo du 62
Responsable de la commission **V.H.P**